



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.  
Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



**Déclaration des biens et avoirs**



**Aba Kimelabalou P5**  
donne le bon exemple

# WARAA

## Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 16 Mars 2023 N° 411 - Prix 250 F CFA

### TVM

**Une taxe pour l'élargissement et l'entretien P4**  
du réseau routier

### UEMOA



**La CCR-UEMOA Togo présente les perspectives en faveur du secteur privé en 2023 P2**

### 51<sup>e</sup> session ordinaire du CIP-UEMOA à Niamey



**L'honorable Bakali Y. Kolani a présidé l'ouverture des travaux P3**

### Journée de la femme

**TOGOCOM vise la parité P5**



L'actualité continue sur le [www.waraa-info.tg](http://www.waraa-info.tg)

# La CCR-UEMOA Togo présente les perspectives en faveur du secteur privé en 2023

Dans le cadre du lancement de ses activités au titre de l'année 2023, les membres de la Chambre Consulaire Régionale de l'Union économique et monétaire ouest-Africaine (CCR-UEMOA) étaient face à la presse, jeudi 9 mars 2023 à leur siège à Lomé. L'objectif était de dresser le bilan à mi-parcours de l'institution et de dévoiler les projets et programmes inscrits à l'agenda de la nouvelle année.

« Après 21 mois à la tête de l'Institution sous régionale, il est important de relever que les membres de l'Institution, dans le cadre d'une synergie d'actions, ont relevé beaucoup de défis et réalisé un certain nombre d'accomplissements, tant dans la gouvernance interne de l'Institution, que dans l'exécution de sa mission », a fait savoir Daouda COULIBALY, Président de la CCR-UEMOA.

Au niveau de la gouvernance interne, l'institution compte à son actif, la révision du règlement intérieur de



la CCR-UEMOA qui permet désormais d'éviter les mauvaises interprétations de certaines dispositions sur la durée des mandats, le renforcement de la gouvernance de l'Institution avec la nomination de nouveaux membres du Comité d'Audit et de Conformité, la révision de la Vision 2030 et du Plan Stratégique de l'Institution, qui a abouti à l'élaboration d'un Plan d'Action de la Mandature de l'actuel bureau, et les actions ayant permis la revalorisation de la Subvention allouée aux membres passant de 400 à 500 millions de FCFA.

Au niveau de la

mission de l'Institution, le bureau exécutif de la CCR-UEMOA a conduit les travaux des Commissions Techniques (le bras technique de la CCR-UEMOA) axés sur plusieurs problématiques et thématiques qui sont entre autres, la mise en place d'un dispositif de prêt et ligne de refinancement en faveur des activités génératrices de revenus, l'harmonisation des conditions d'accès des Micro, Petites et Moyennes Entreprises/ Industries (MPME/PMI) aux marchés publics nationaux, la Politique Commerciale de l'UEMOA dans le contexte de la mise en œuvre de la ZLECAF, le

mécanisme de financement des PME/PMI et entreprise artisanales dans le cadre de la commande publique.

Ses actions ont également permis de renforcer, au cours des deux dernières années, la pratique du commerce électronique dans l'espace UEMOA ainsi que l'Observatoire des Pratiques Anormales.

Le bureau exécutif de la CCR-UEMOA a contribué à la mise en place d'un système de traçabilité des produits par les codes à barres dans l'espace UEMOA à l'économie communautaire, des règles d'origine et le dispositif de circulation des produits originaires dans l'UEMOA.

L'institution, sous la direction de M. Daouda COULIBALY a par ailleurs renforcé les capacités de ses membres élus sur les rôles et missions de la CCR et son fonctionnement. L'institution a aussi, organisé des séminaires de sensibilisation, d'information et de formation des Secrétaires et

Directeurs Généraux des organisations membres sur les réformes de l'Union et la ZLECAF, avec l'appui du PNUD. Elle a participé aux activités annuelles des réseaux des chambres consulaires internationales, notamment la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) etc.

## Les Perspectives de l'année 2023

Au cours de cette année, la CCR-UEMOA envisage de réaliser deux études. Une étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en place du fonds structurel régional de soutien, de stabilisation, de relance et de reconstruction du secteur privé en cas d'aléas majeurs imprévus et une étude de faisabilité pour la mise en place d'un nouveau dispositif de financement pour les Très Petites ou Micro Entreprises (TPE), Petites et Moyennes Entreprises ou Industries (PME/PMI), les Entreprises Artisanales

Suite à la p 4

**WARAA**  
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087, 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)  
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETAIRE DE REDACTION**  
Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**  
Ezi Akoma  
Razak  
Tchaa  
Jack Nukunu

**INFOGRAPHISTE**  
Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**  
Sans Dieu Rien  
Tirage : 3.000 Exemplaires  
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs**  
appelez le 90-02-52-45

**Retrouvez**  
**votre Journal**  
**WARAA**  
**Les Vainqueurs**  
**chaque jeudi**  
**dans les kiosques**

## Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-08
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Décentralisation et élections régionales

**Faure Gnassingbé à la rencontre des élus locaux**

« Diagnostic inclusif du processus de la décentralisation: étape nécessaire vers les élections régionales », c'est ce thème qui va réunir le Chef de l'État Faure Gnassingbé et les élus locaux en avril prochain à Kara. Préfets, secrétaires généraux des préfectures et des commu-



nes, cinq membres du bureau du conseil des chefs traditionnels par région et person-

nes ressources seront aussi de la partie. Cette rencontre d'échanges va permettre aux dirigeants de faire le point du premier pallier de la décentralisation avant la tenue des élections régionales.

A Kara, les participants vont être entretenus sur la rénovation du cadre juridique et institutionnel, la fiscalité locale : état

des lieux et perspectives, les compétences des collectivités territoriales conformes aux lois en vigueur, le financement des collectivités territoriales : ressources propres et transfert de l'État, le potentiel économique des collectivités territoriales, la qualité de l'Etat civil et la gestion des collectivités territoriales.

**Jack NUKUNU**

51<sup>e</sup> session ordinaire du CIP-UEMOA à Niamey

**L'honorable Bakali Y. Kolani a présidé l'ouverture des travaux**

La capitale nigérienne, Niamey abrite la 51<sup>e</sup> session ordinaire du comité interparlementaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CIP-UEMOA). Les travaux de cette rencontre se sont ouverts le 13 mars 2023 par l'honorable Yobate Kolani, présidente par intérim du CPI-UEMOA.

Selon l'honorable Yobate Kolani, les travaux de cette 51<sup>e</sup> session du Comité Interparlementaire de l'UEMOA vont porter,



comme d'habitude, sur des sujets qui reflètent réellement les préoccupations économique, politique et sociale de notre Union et de ses Etats membres. « En tant que représentants du peuple,



nous avons le devoir de nous évertuer à orienter quotidiennement nos actions en faveur de la construction d'un espace communautaire viable, dynamique et solidaire » a-t-elle indiqué.

Elle a aussi exhorté les participants à examiner de façon minutieuse le rapport sur le fonctionnement de l'Union et d'en formuler des riches recommandations qui contribueront à renforcer la

compétitivité des économies des Etats membres et à la mise en œuvre efficace et efficace du processus d'intégration.

Les travaux se referment le 22 mars prochain.

**La Rédaction**

Droits de l'homme

**Une rencontre d'échanges entre le ministre Trimua et Volker Türk**

Le ministre en charge des droits de l'homme au Togo, Christian Trimua a eu une rencontre bilatérale avec M. Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme en début de ce mois de mars. Ils ont abordé plusieurs sujets d'intérêt commun. Ils ont plus précisément parlé de la mobilisation du Fonds de contribution volontaire pour la mise en œuvre des recom-



mandations issues du dernier examen périodique universelle du Togo en 2022, la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) cette année.

Les deux personna-



lités ont aussi abordé les projets du Sommet des 11 et 12 décembre 2023 à Genève et du «Sommet du Futur» prévu en 2024 ainsi que la question du renforcement de la Commission nationale des

droits de l'homme (CNDH) et du Mécanisme national de prévention de la torture (MNP). Les sujets d'actualité liés à la sécurité, sanitaires et leurs effets collatéraux sur l'effectivité des droits de l'homme au Togo et la stratégie du Gouvernement pour les juguler basée sur la légalité, la nécessité, l'adaptabilité, la compatibilité et la pro-

portionnalité, ont également été évoqués.

Le Ministre Trimua a exprimé sa gratitude à M. Volker Türk et a réaffirmé l'engagement du Gouvernement togolais en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Il faut préciser que cette discussion a eu lieu en marge du sommeil de haut niveau du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

**WARAA**

**TVM**

# Une taxe pour l'élargissement et l'entretien du réseau routier

Dans l'optique d'élargir le réseau routier et de le maintenir en bon état pour une longue période, la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) a été instaurée. Son paiement est rentré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La TVM est imposée aux véhicules propulsés par un moteur employés pour un usage privé ou professionnel, les véhicules automobiles, les camions, les tracteurs routiers et les motocyclettes à 2 et 3 roues. Selon l'article 157 de la loi N°2018-024 portant Code Général des Impôts, certains véhicules à moteur sont exemptés de cette taxe. Il s'agit des véhicules dont les propriétaires bénéficient du privilège diplomatique ou consulaire ; les véhicules des forces armées, de la Gendarmerie, de la police et des sapeurs-pompier ; les véhicules d'essai des maisons concessionnaires ; les véhicules en transit. Les ambulances ou véhicules spéciaux de transport des malades ; les véhicu-



les spéciaux des personnes à mobilité réduite ; les engins à usage agricole et les motocyclettes de 125 cm<sup>3</sup> et moins sont aussi exemptés de la TVM.

La taxe sur les véhicules à moteur est payable en totalité en un seul terme pour l'année civile. Sa période d'imposition s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année. Mais en cas d'immobilisation des véhicules automobiles, les redevables de cette taxe en seront dispensés si cette immobilisation couvre une année au moins. « Le bénéfice

de la dispense est conditionné par le dépôt préalable auprès des services compétents de l'administration fiscale d'une lettre d'information justifiant les causes d'immobilisation du véhicule. », précise l'article 161 de la loi susmentionnée.

Les articles 58 et 59 de la loi N°2018-025 relative au Livre des Procédures Fiscales (LPF) précisent les modalités de paiement de la TVM. Pour les motocyclettes, le paiement est unique et définitif. Il est fait au moment de l'immatriculation auprès des services chargés de ladite formalité. Pour les véhicules

autres que les motocyclettes, le paiement est effectué au moment de l'immatriculation à la première année et pour les autres années, le paiement est fait au moment de la visite technique. La TVM est payable dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national, aux guichets de l'OTR et à la Direction des transports routiers. Pour la payer, le redevable doit se munir de la copie de sa carte grise. Si le redevable n'a pas de numéro d'identification fiscale (NIF), il doit fournir la copie de sa carte nationale d'identité pour se faire établir un NIF sur place.

Le paiement de la TVM est constaté par la délivrance d'une quittance. Le certificat de visite technique délivré doit faire mention du paiement de la taxe et obligatoirement apposé sur les véhicules automobiles. Pour des besoins de contrôles routiers, la quittance du paiement ou le certificat de visite technique com-

portant la mention du paiement de la taxe doit être produit à toute réquisition des agents chargés du contrôle.

Avant l'instauration et l'entrée en vigueur de la TVM, l'entretien du réseau routier national était assuré grâce aux recettes mobilisées par la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER). Selon cette société, ces recettes ne couvrent que 40 % des besoins en entretien de tout le réseau routier. La TVM, une taxe assimilée aux impôts directs, vient alors appuyer le financement de l'entretien routier. Dans ce sens, la grande partie des recettes mobilisées par la TVM, soit 85%, est reversée à la SAFER. Le trésor Public prend 10%. Le reste des recettes, soit 5% est affecté pour la couverture des frais de gestion.

**Londou KAWANA**

## UEMOA

# La CCR-UEMOA Togo présente les perspectives en faveur du secteur privé en 2023

*Suite de la p 2*

et Structures Agro-sylvopastorales assises sur les Caisses des Dépôts et de Consignations des États membres de l'Union.

« En 2023, nous allons poursuivre les travaux des Commissions Techniques sur des thématiques touchant à l'économie sous régionale, afin d'exécuter notre mission de veille en vue de formuler des recommandations à l'attention des Hautes Autorités de l'Union. Nous

N° 411 - Jeudi 16 Mars 2023

avons également prévu, l'élaboration de la stratégie de renforcement de la compétitivité des économies des États membres et du secteur privé de l'UEMOA dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf, avec la Commission de l'UEMOA, sous l'appui et l'accompagnement du PNUD », a indiqué le Président de la CCR-UEMOA.

Monsieur Daouda COULIBALY consacra

aussi la seconde partie de son mandat, au renforcement de la coopération Sud-Sud pour le développement des marchés intérieurs africains avec l'entrée en vigueur de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf).

La CCR-UEMOA annonce également l'organisation d'un forum économique régional dénommé provisoirement « Economia- UEMOA ». « Cette rencontre se veut

un cadre de partage d'expériences entre acteurs économiques du Sud et de coopération et d'affaires Sud-Sud. Elle réunira principalement les différentes catégories d'acteurs des pays en développement, autour de thématiques d'intérêt pour les pays de l'Afrique dans la quête de transformation structurelle de leur économie, et le renforcement de l'intégration régionale et continentale », a expli-

qué M.COULIBALY.

Créée le 10 janvier 1994, la CCR-UEMOA est un organe consultatif qui vise à assurer l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'Union. Elle est composée de cinquante-six (56) membres, dont sept (7) par Etat membre.

**Cécile S.**

# Journée de la femme **TOGOCOM vise la parité**

A l'instar des autres sociétés et services, TOGOCOM a célébré la journée internationale de la femme le 8 mars dernier. Cette célébration a été marquée par une causerie-débat sur l'équité genre en lien avec la gestion des carrières. Il a été question au cours de cette rencontre de discuter en interne de la situation de la femme au sein de l'entreprise : point sur les engagements pris, les avancées, les défis, de même que les perspectives. Par cette communication interactive, employeurs et employés ont donc discuté à cœur ouvert de l'épineuse question de l'équité genre dans la gestion des carrières.

Le débat est axé sur la sous-représentativité des femmes aux postes stra-



tégiques, techniques et de décisions, de même que les pistes de solutions à proposer pour y remédier. A l'issue des échanges, des recommandations ont été formulées. Il s'agit notamment de : la conception de plans de carrière pour les femmes, la valorisation de leur parcours en capitalisant sur leurs expériences professionnelles, le renforcement de leurs compétences par des formations, puis le coaching par le

transfert de compétences des supérieurs hiérarchiques à leurs collaboratrices.

« Nous inscrivons cette journée dans un cadre de bilan. Nous avons des objectifs assez stricts en matière de gender balance; C'est de parvenir à une parité 50/50 d'ici 2025. Nous voulons avoir plus de femmes dans la prise de décisions, dans la réflexion stratégique. Ce combat est beaucoup plus profond ; il doit

commencer par la cellule familiale. Faisons le combat ensemble. Aujourd'hui nous célébrons aussi cette liberté qu'ont les femmes de s'exprimer pour nous proposer des projets qui vont même au-delà de TOGOCOM... », a indiqué Tarik Boudiaf, DG par intérim.

Dans le but de contribuer à mettre fin aux barrières socio-culturelles qui entravent l'épanouissement harmonieux des jeunes filles, les femmes de TOGOCOM ont été appelées à encourager leurs filles à s'intéresser davantage aux filières scientifiques et technologiques, afin de se qualifier aux postes techniques, profils très recherchés sur le marché de l'emploi.

Il faut ajouter que l'attraction de cette

célébration, est l'association «Les femmes du numérique» (LFN), présentée solennellement à toutes les femmes. Elle incarne les aspirations des femmes du secteur à porter loin leurs ambitions.

La politique d'équité et d'égalité de genre de TOGOCOM, mise en place par le groupe Axian depuis 2021, a pour ambition de faire avancer les femmes et les hommes vers le progrès en ne laissant personne de côté. Dans cette dynamique, une attention particulière est accordée aux candidatures féminines tout en priorisant, à compétences égales, les recrutements.

**La Rédaction**

## Déclaration des biens et avoirs

# **Aba Kimelabalou donne le bon exemple**

La déclaration des biens et avoirs des personnalités de l'État est effective depuis le mardi 14 mars 2023 au siège du Médiateur de la République à Lomé. Après sa prestation de serment, il y a quelques semaines seulement, le Président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), Aba Kimelabalou est la première person-

nalité à se soumettre à l'exercice de remise des documents contenant la liste de ses biens et avoirs. À l'entendre, tout s'est bien passé. « Dans un premier temps, j'ai reçu le formulaire de déclaration que j'ai rempli en renseignant tous les biens et avoirs que j'ai et cette cérémonie a été organisée aujourd'hui et je suis venu faire officiellement la déclaration à Ma-



d'hui et je suis venu faire officiellement la déclaration à Ma-

dame le Médiateur de la République. C'est une obligation fondamentale en matière de bonne gouvernance et de la transparence. Je me réjouis d'être parmi les premiers à faire la déclaration des biens et avoirs », a-t-il fait savoir.

A part les hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents

publics, la déclaration des biens et avoirs concerne aussi les membres des bureaux des partis politiques. Tous sont tenus de déclarer leurs biens et avoirs supérieurs à 200 000 F CFA, les revenus annuels bruts, les autres sources de revenus, à l'étranger ou sur le territoire, et ceux des conjoints.

**Jack NUKUNU**

**Agriculture**

**Les ZAAP améliorent les conditions de vie des jeunes et femmes dans la Maritime**

L'une des réformes majeures pour sécuriser le foncier agricole et booster la productivité au Togo est la création et l'aménagement des Zones d'Aménagements Agricoles Planifiées (ZAAP) à l'échelle nationale. La feuille de route gouvernementale (2020-2025) entend créer 400 ZAAP à raison d'une par canton. Les ZAAP sont des blocs de terres d'une superficie minimale de 100ha aménagés et sur lesquels sont installés des petits producteurs. La région maritime a la particularité d'avoir des potentialités agricoles énormes, avec une production animale galopante, tout ceci facilité par la cartographie des terres qui amène les agriculteurs à ne plus se tromper dans le choix des cultures qui conviennent à leurs sols. 23 Zones d'aménagements agricoles planifiées sur 75 prévues ont déjà été mises en place dans cette partie du pays. Elles améliorent la production et accroissent le rendement dans le milieu alors que la multiplication des ZAAP accélère la production à l'échelle nationale. Les sites dédiés sont dotés d'un magasin d'une capa-



city de plusieurs tonnes, des bergeries traditionnelles améliorées, des retenues d'eau, forages, systèmes d'irrigation, des logements avec éclairage solaire, des voies d'accès supplémentaires, etc. Le gouvernement via les ZAAP, entend lutter contre le chômage des jeunes, favoriser l'autonomisation économique des femmes et renforcer leur participation, leur représentation et leur implication dans le développement durable du secteur agricole. Le projet vise l'autosuffisance alimentaire et veut également faire du Togo un pôle d'exportation des produits agricoles dans la sous-région. Parmi les cultures développées, il y a le maïs, le manioc, le haricot, l'ananas, le sorgho, le coton, l'igname, l'arachide, le maraichage, le riz. Par exemple, 10 sites de

bas-fond ont été aménagés dans la région en leur faveur pour la riziculture, sans oublier l'élevage des volailles et des petits ruminants qui permet de mettre sur le marché des produits carnés. Dans le souci d'échanger directement avec les producteurs, le président Faure Essozimna Gnassingbé a initié le Forum national des producteurs agricoles du Togo dans toutes les régions du pays. L'ambition du Président de la République est de réaliser sa vision pour le secteur agricole : « une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de croissance et de création de richesse pour les agriculteurs » telle que définie dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Le chef de l'État a présidé le 28 janvier 2023 l'apothéose du FOPAT pour le compte

de la région maritime. Il a eu des échanges avec les producteurs des huit préfectures de la région Maritime (Agoè, Avé, Bas-Mono, Golfe, Lacs, Vo, Yoto et Zio) sur les nouvelles stratégies, et les programmes, projets et réformes initiés pour un meilleur développement de la chaîne de valeurs agricoles. Il a réaffirmé son engagement à accompagner davantage les producteurs agricoles pour un choix équilibré des filières agricoles, le développement des cultures contre-saison, la mécanisation et la

maitrise d'eau, des infrastructures de soutien et l'accès au financement en vue de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans toutes les régions économiques du pays. En conséquence, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a exhorté les producteurs agricoles de la région maritime à œuvrer pour que l'autosuffisance alimentaire conduise le pays vers la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire.

**Razak**

**PHARMACIES DE GARDE**  
13 Mars 2023 au 20 Mars 2023

PHARMACIE ST RAPHAEL 99 34 33 78	Marché Atikpodji
PHARMACIE ST ANTOINE 96 80 10 07	1048, Avenue de la Libération
PHARMACIE CENTRE 22 21 83 30	46, Rue de la Gare (face SGGG)
PHARMACIE BIOVA 70 23 19 23	Bd. Houphët-Boigny
PHARMACIE OCEANE 96 75 25 02	Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face
Hotel de la PAIX	
PHARMACIE PORT 70 41 54 53	Face Hôtel Sarakawa
PHARMACIE ESPERANCE 92 21 01 28	Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française
Nyèkonakpôé (Rue Adjololo)	
PHARMACIE HOPITAL 22 20 08 08	Face Hôpital CHU-Tokoin
PHARMACIE GBLOSSIME 92 47 61 21	Non loin du marché de Gbossimé sur le Bd de la KARA
PHARMACIE ST PAUL 22 61 85 08	Bd. Jean Paul II
PHARMACIE LE-JOURDAIN 92 38 30 50	Boulevard Léopold Sédar
SENGHOR, face au CEG Tokoin Wujti	
PHARMACIE HELZKANAWÉ 22 26 49 61	Marché HEDZKANAWÉ
PHARMACIE KOUSSAN 96 80 10 01	En face du stade de Kégué
PHARMACIE THERYA 70 44 81 77	Mangotigomé-Route de la Foire
Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire)	
PHARMACIE J-MIMSHAK 92 24 42 70	Rue Tchamba 964, à 50m de la base de
Satom 01 BP : 1391 Hountigomé Lomé - Togo	
PHARMACIE MISERICORDE 896 80 09 45	BE-KPOTA à 300M de NISSAN, A
côté de la Station MRS	
PHARMACIE MAELYS 70 44 86 79	1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face de
NETADI	
PHARMACIE BETHEL 91 86 29 87	Rte d'Adidogomé
PHARMACIE DES ECOLES 96 80 09 14	Face Lycée Technique Adidogomé et
près du CEG, Route de Kpalimé	
PHARMACIE HOSANNA 97 77 69 59	Carrefour Sagbado-Sémekonawo, en face de
la station service SANOL	
PHARMACIE MAGNIFICAT 70 44 51 59	Adidogomé yokoe Agblégan, rue de
la pampa à 100m du palais royal de Yokoe	
PHARMACIE EL-NISSI 99 73 39 32	Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apédokoe-
Gbomamé à 200 m de la station total d'Apédokoe	
PHARMACIE HILDA 22 51 15 34	Route PATASSE - Lomégan - ODEF
PHARMACIE EL-SHADAI 96 80 09 10	Face Ecole Théologie ESTAO
PHARMACIE ENOULI 22 25 90 68	Station d'Agbalépédogan
PHARMACIE LE GALIEN 96 80 09 21	Rue Pavé d'Adidoadin
PHARMACIE DES ROSES 70 42 37 72	Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise
de l'Union	
PHARMACIE VOLONTAS DEI 70 42 23 60	Quartier Avédji, Carrefour «SUN
CITY», face à l'ancien bar Sun City	
PHARMACIE BETANIA 96 80 10 11	Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la
salle des Témoins de Jéhovah	
PHARMACIE EL-SHAMMAH 70 43 25 85	Sise à Amadahomé à côté de la
Maison des Jeunes	
PHARMACIE LA GRÂCE 90 56 16 81	Près de l'Auberge Sahara avant la Station
SUN AGIP Agoè	
PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES 96 80 10 19	Agoè Anomé, carrefour
«Deux lions» près de l'église des Assemblées de Dieu	
PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE 93 26 36 00	Marché de Légbassito, à côté de la
Poste, sur le grand contournement	
PHARMACIE VITAS 22 25 63 43	Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest
PHARMACIE EXCELLENCE 93 27 95 54	Agoè Dèmakpôé Voie CEDEAO
PHARMACIE SATIS 70 44 85 17	Près du CEG Koshigan, Agoè-Logopé, Rue
de 50m	
PHARMACIE LA BARAKA 90 17 49 28	Agoè LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA
BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP	
PHARMACIE SANGUERA 70 42 80 80	Près du Lycée de Sanguéra
PHARMACIE LA SHEKINAH 93 33 92 05	AGOÈ-NYIVE Qt Atiomé carrefour Amadenta
PHARMACIE NELYLS 92 01 11 00	Klemé Agokpanou, non loin du château
d'eau, sur la voie de Ségbé à Sanguéra	
PHARMACIE TAKOE 70 45 62 17	Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté
opposé)	
PHARMACIE ZONGO 70 49 96 55	Togblékopé carrefour Hermann entre
Orabank et la station Sanol Togblékopé	
PHARMACIE REGINA PACIS 70 45 98 58	Adetikopé, Rte National N° 1 près
du bar Sous l'Antenne	
PHARMACIE BAGUIDA 70 42 47 77	Face CMS de Baguida
PHARMACIE AVEPOZO 22 27 04 86	A côté de la place publique d'Avépozo

**SAVOIR NEWS**

La Première Agence de Presse Privée au Togo

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : [savoir.news@yahoo.fr](mailto:savoir.news@yahoo.fr) / [info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

## CORIS Bank prête à appuyer le monde étudiantin

Depuis le 13 mars dernier CBI Togo et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sont en partenariat. Le processus a été un peu long mais le résultat est aujourd'hui là et réjouit déjà les deux institutions.

C'est en 2022 que Coris Bank TOGO s'est engagé auprès de la Direction des Bourses et des Stages sous l'égide du MESR à assurer le paiement des allocations et bourses, et la mise à disposition de services financiers innovants à l'endroit de la communauté étudiante du Togo.

Après une phase pilote concluante menée au cours de l'année universitaire 2021-2022, les deux parties se sont accordées sur les différentes clauses et procèdent à la signature d'une convention pour encadrer le partenariat et permettre aux bénéficiaires de jouir pleinement des privilèges qui en découlent.

Dénommé **CORIS ACADEMIA**, le produit que propose CBI TOGO au MESR est un compte courant particulier destiné aux étudiants inscrits dans les universités publiques (ou privées selon le cas) du Togo. Ce compte permet à l'étudiant de percevoir des allocations et bourses accordées par l'État ou par les organismes internationaux accrédités. Prenant la parole lors de la signature de la convention de partenariat entre son institution et le ministère de l'enseignement supérieur, le Directeur Général de CBI Togo a relevé l'importance de ce partenariat qui permettra à notre intelligentsia, nos frères et sœurs étudiants, doctorants et chercheurs, de disposer d'un outil financier approprié, hautement contributeur à leur épanouissement et leur bien-être. Selon lui si Einstein disait que «L'étudiant n'est pas un conteneur que vous devez remplir, mais un flambeau que vous devez allumer.» «C'est pour participer à l'allumage de ce flambeau que notre Institution a sollicité ce partenariat qui consiste à mettre à la disposition des étudiants des mécanismes et des outils financiers leur permettant de disposer des allocations et bourses à eux versées sur l'ensemble du territoire

voire à l'extérieur».

### Les avantages de CORIS ACADEMIA

- Un produit spécifiquement taillé sur mesure pour la cible étudiante notamment en ce qui concerne les coûts?;

- Un compte connecté au porte-monnaie électronique «CORIS MONEY», pour réduire les engagements dans les agences et accroître l'expérience client;

- Un service convivial qui donne accès aux produits digitaux connexes tels que la carte magnétique, la gestion en ligne, l'alerte SMS, etc.

### LE RÉSEAU DES AGENCES DE CBI TOGO

Depuis 2021, CBI TOGO s'est inscrite au rang des tops trois du marché togolais et incarne une banque citoyenne en jouant un rôle prépondérant dans l'économie du pays et dans le développement de la bancarisation des populations.

Son réseau d'agences continue l'essaimage et couvre actuellement la capitale du pays avec dix (10) agences et tous les chefs-lieux des régions économiques.

Dans le cadre de la convention de partenariat en cours de signature, une Agence dédiée est en cours de construction pour répondre au besoin de la communauté universitaire. Elle sera certainement désignée «Agence Academia».

Il convient de rappeler que La Banque Autrement offre des produits et services bancaires contextualisés aux réalités du Togo dans le but d'améliorer la vie de la population. Ce sont des gammes de produits et services élargis, qui répondent tant aux exigences de l'offre de la finance conventionnelle que celle du financement alternatif et participatif fondé sur la finance islamique.

Waraa

## FESMA 2e édition Voici les dates à retenir



### PROGRAMME FESMA 2023

Du 26 avril au 09 mai 2023

♦ Mardi, 21 Février 2023, Lomé, Institut Français

- Cérémonie de lancement lancement du FESMA, édition 2023
- Présentation de l'application FESMA
- Lancement du concours de production journalistiques (presse écrite, presse en ligne, radio et télévision) sur le thème : « Cuisine et ♾️ dans le monde : quelle synergie pour atteindre les objectifs ? »

♦ Dapoung 16 Mars 2023

- Atelier :
  - ✓ Installer et développer son élevage de lapins, de porcs, de poules
  - ✓ Miel : composition et technique de production
- Buffet de découverte des mets et saveurs de la région des Savanes

♦ Kara 18 Mars 2023

- Table ronde :
  - ✓ Thème 1: Pourquoi vos plats et recettes à l'international, quel levain utiliser?
  - ✓ Thème 2: Un plat légendaire patrimoine de l'Unesco: quels sont ses atouts?
- Buffet de découverte des mets et saveurs de la région de la Kara

♦ Sokodé 28 mars 2023

- Atelier :
  - ✓ Accueillir les revenus des productrices (essentiellement des femmes) à travers la certification, la distribution et la valorisation du Wagash (village local)
- Buffet de découverte des mets et saveurs de la région Centrale

♦ Atakpame 21 mars 2023

- Atelier :
  - ✓ Le from, la cuisine africaine de demain (Humain, positive | agroécologique, nutritionnel et économique)
- Table ronde :
  - ✓ Accès plus équitable de la femme à terre: comment relever le défi ?
- Buffet de découverte des mets et saveurs de la région des Plateaux

♦ Aného 28 mars 2023

- Atelier :
  - Buffet de découverte des mets et saveurs de la région Maritime

♦ Vendredi 22 avril, Cotonou

- Demi-finale de la compétition culinaire (ouverte aux amateurs et amatrices)

♦ Mercredi 26 avril, CETEF, Lomé

- Ouverture officielle de la Foire/Exposition FESMA
- Visite des stands et dégustation
- Démonstration culinaire
- Animation

♦ Jeudi 27 avril, CETEF, Lomé

- Foire/Exposition
- Marmite du Jour : le Togo à l'honneur
- Animation
- Conférence : « Aliments et santé : les valeurs nutritives des produits »
- Compétition meilleure école de cuisine au Togo

♦ Samedi 6 mai, CETEF, Lomé

- Foire/Exposition
- Eragging
- Marmite du Jour : positivités
- Master Class : « Art de la table : entre tradition et modernité »
- Atelier : « Promotion du consommateur local : comment réduire notre dépendance vis-à-vis des produits importés ? »
- Animation
- Dîner gastronomique de gala

♦ Dimanche 07 mai, CETEF, Lomé

- Foire/Exposition
- Marmite du Jour : pays invités
- Animation
- Clôture officielle de la Foire/Exposition

♦ Mardi 09 mai, Union européenne

- Cocktail de clôture du FESMA, édition 2023

# LA ROUTE, MA VIE



Pour ma **securite** et celle des usagers de la route, je contribue à l'entretien du réseau routier, je paie ma **Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)**. La TVM est une taxe annuelle. Elle est payée au plus tard le 31 mars de chaque année.

Un réseau routier en bon état prolonge la durée de vie de mon engin.



FEDERER POUR BATIR  




[www.otr.jg](http://www.otr.jg)








# FESMA

FESTIVAL INTERNATIONAL  
LA MARMITE 2023  
*De la Soupe à Cassolette*

# KARA

17.  
MARS  
18

Palais des Congrès  
Place de la Victoire

Faire / Exposition  
Conférences  
Buffet de dégustation des mets  
de la Région de la Kara

www.les-thivalnormis.com  
+228 90 11 05 95 / +228 70 17 09 33 / +228 78 14 77 81









